



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Conflit au Proche-Orient

Question au Gouvernement n° 6

Texte de la question

CONFLIT AU PROCHE-ORIENT

Mme la présidente . La parole est à Mme Sabrina Sebaihi.

Mme Sabrina Sebaihi . Monsieur le ministre des affaires étrangères, vous voilà jeté dès votre prise de fonction dans le conflit du Proche-Orient, qui plonge la région et le monde dans une guerre dont personne ne peut sous-estimer l'extrême gravité.

Face à cette situation, nulle polémique. En tant qu'écologistes, nous saluons l'appel de la France à la tenue d'une réunion du conseil de sécurité de l'ONU. En effet, toutes les limites ont été franchies ; aucune loi ne semble plus exister, ni les lois de la guerre, ni les conventions internationales, ni même aucune morale.

Après la bande de Gaza, voilà que Netanyahou ressort son argumentaire ignoble prétendant que tous les Libanais seraient des terroristes, que des roquettes et des bombes du Hezbollah seraient cachées dans chaque foyer.

Deux de nos compatriotes sont toujours retenus en otage aux mains du Hamas. Depuis le 23 septembre, plus de 1 000 personnes ont été tuées au Liban, dont 104 enfants et plus de 1 million de personnes ont été déplacées. Hier, une attaque terroriste a causé la mort de sept Israéliens à Jaffa alors que l'Iran envoyait des missiles sur Israël. Plus de 40 000 personnes ont été tuées à Gaza dans ce qui constitue l'un des plus grands massacres de notre siècle. Ces vies ont des visages, des noms, une histoire, mais elles ne sont ici que des chiffres froids, énumérés au fil de bandeaux d'informations. *(Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS, LFI-NFP et SOC.)*

Les civils de tous bords payent le prix de notre inaction, de notre impuissance à agir pour faire de la solution à deux États une réalité. Ce ne sont pas les milliers de civils tués – considérés comme de simples « dommages collatéraux » – ou les livraisons d'armes qui garantiront la sécurité d'Israël. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.)*

La seule manière de garantir la paix en Israël comme en Palestine consiste à mettre en œuvre la solution à deux États, y compris en sanctionnant Israël pour l'y contraindre.

Quand la France prendra-t-elle ses responsabilités face au boucher de Tel Aviv, qui tue, bombarde, assassine sans scrupules et menace de précipiter le monde au bord d'une guerre totale ? Jusqu'à quand allez-vous qualifier d'ami de la France un homme qui sert une extrême droite messianique, enivrée par les chimères mortifères d'un Grand Israël, un homme condamné par l'ensemble des instances internationales ? Quand direz-vous à M. Netanyahou que si rien ne peut justifier les crimes terroristes du 7 octobre, les crimes du 7 octobre ne

peuvent justifier l'innommable ?

Mme la présidente . Merci, ma chère collègue. (*Mme la présidente coupe le micro de l'oratrice, dont le temps de parole est écoulé. – Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS et LFI-NFP, dont de nombreux députés se lèvent, ainsi que sur plusieurs bancs des groupes SOC et GDR.*)

La parole est à M. le ministre délégué auprès du ministre des armées et des anciens combattants.

M. Jean-Louis Thiériot, *ministre délégué auprès du ministre des armées et des anciens combattants*. Pour rétablir la paix, la première chose est de ne pas jeter d'huile sur le feu et d'essayer de faire en sorte que chacun se parle. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*) Vous ne verrez pas ici de ma part des effets de manche.

Vous entendrez simplement quelques rappels des constantes de la diplomatie française.

M. Antoine Léaument . Nous n'entendrons rien !

Mme Aurélie Trouvé . Où est le ministre des affaires étrangères ?

M. Jean-Louis Thiériot, *ministre délégué* . Notre pays condamne avec la même fermeté les frappes israéliennes au Liban, qui ont provoqué un nombre inacceptable de victimes civiles, dont des dizaines de femmes et d'enfants...

Mme Aurélie Trouvé . Où est le ministre des affaires étrangères ?

M. Jean-Louis Thiériot, *ministre délégué*et les attaques du Hezbollah contre le territoire israélien qui ont entraîné le Liban dans une guerre dont les Libanais ne veulent pas et dont ils sont les premières victimes.

La France exprime avec la même fermeté son opposition aux opérations terrestres israéliennes au Liban.

M. Jean-Paul Lecoq. Mensonge !

M. Jean-Louis Thiériot, *ministre délégué* . Je rappelle cette constante de notre diplomatie : les populations civiles ne doivent jamais être des cibles.

M. Jean-Paul Lecoq. Certains sont plus civils que d'autres !

M. Jean-Louis Thiériot, *ministre délégué* . Il est temps que toutes les parties se saisissent des propositions de dialogue faites conjointement avec les États-Unis.

La France se tient concrètement aux côtés du Liban. Le ministre des affaires étrangères – qui vous prie d'excuser son absence – a annoncé à l'occasion de sa dernière visite une aide de 10 millions d'euros et l'envoi de douze tonnes de médicaments, transportés par nos armées qui se préparent à toutes les éventualités. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR.*)

Données clés

Auteur : [Mme Sabrina Sebaihi](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (4^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 6

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Armées et anciens combattants (MD)

Ministère attributaire : Armées et anciens combattants (MD)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 octobre 2024